


# Protocole sanitaire: Location kayak

- La réservation en amont de l'activité est obligatoire. Elle nous permet de gérer les flux.

- 1 Prise en charge du groupe :
- Le responsable du groupe doit se présenter seul à l'accueil le jour de la prestation.
  - Paiement par carte bancaire sur place (un seul paiement par groupe)

**Afin de respecter les règles de distanciation sociale, il est impératif d'être ponctuel !**

- 2  - Le responsable du groupe devra impérativement se désinfecter les mains avec le gel avant d'entrer dans l'accueil.

- 3 Distribution du matériel :
- Le matériel sera distribué par un salarié de l'association, la pagaie, le gilet et le bidon étanche. Le parcours sera expliqué sur les panneaux extérieurs. Enfin, un salarié ou un bénévole de l'association aide à embarquer sur l'eau.
- La location de canoës deux places est seulement autorisée pour les membres d'un même foyer.** Pour cette première phase d'accueil, le port du masque est obligatoire.

- 4 Activité :
- Une fois sur l'eau, le respect des règles de distanciation sociale avec les autres groupes est impératif (4m<sup>2</sup> par personne). Lors de pique-nique, éviter les rassemblements avec d'autres groupes.

- 5 Fin de l'activité :
- Local 1h ou 2h : Le client doit désinfecter son petit matériel (pagaie, gilet) à la fin de sa prestation. Des bacs de trempage sont mis en place à cet effet.

Descente 5 kms Pont d'Ouilly-La Courbe : L'heure précise de votre navette vous sera communiquée avant votre départ. Vous devez impérativement respecter cet horaire ! Le port du masque est obligatoire dans la navette pour tous les participants.

Descentes 13 kms Pont d'Ouilly –Clécy :

- L'heure précise de votre navette vous sera communiquée avant votre départ. Vous devez impérativement respecter cet horaire ! Le port du masque est obligatoire dans la navette pour tous les participants.

**LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LA NAVETTE. MERCI DE PRENDRE VOS MASQUES DANS VOTRE BIDON.**



- Tous les participants doivent se désinfecter les mains avec le gel hydro alcoolique à disposition avant de mettre leur masque et de monter dans la navette.

. Seul, le professionnel ou le bénévole est habilité à ouvrir les portes du véhicules (au départ et à l'arrivée).

-Les bidons doivent être vidés à l'extérieur et laissés à côté de la navette, dans une zone prévue à cet effet.

- Seul le responsable de groupe devra signaler son retour à l'accueil.

#### Nos engagements :

- Désinfections après chaque utilisation du matériel : gilet, pagaie, bidons, ... ;
- Désinfection quotidienne des véhicules ;

#### Les infos importantes liées au protocole COVID:

- Réservation et ponctualité obligatoires ;
- Navette fixe uniquement pour les responsables des groupes pour la descente de 13 kms.
- Distanciation sociale de rigueur avant et pendant l'activité ;
- Ponctualité au départ et à l'arrivée en cas de navettes ;
- Masque obligatoire dans les navettes ;
- Désinfections des mains obligatoires à l'arrivée dans la structure et avant de monter dans les navettes.